

A N N A L E S  
**BRETAGNE**  
PAYS DE L'OUEST

## Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest

Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine

111-3 | 2004  
Alcuin de York à Tours

---

### Le texte des bibles alcuiniennes

Guy Lobrichon

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1241>

DOI : 10.4000/abpo.1241

ISBN : 978-2-7535-1495-9

ISSN : 2108-6443

#### Éditeur

Presses universitaires de Rennes

#### Édition imprimée

Date de publication : 20 septembre 2004

Pagination : 209-219

ISBN : 978-2-7535-0053-2

ISSN : 0399-0826

#### Référence électronique

Guy Lobrichon, « Le texte des bibles alcuiniennes », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 111-3 | 2004, mis en ligne le 20 septembre 2006, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1241> ; DOI : 10.4000/abpo.1241

---

IV

---

Exégèse biblique  
et réflexion sur le pouvoir



# Le texte des bibles alcuiniennes

Guy LOBRICHON

Professeur à l'Université d'Avignon

Loin d'être un épiphénomène étroitement borné à l'univers religieux, l'histoire de la Bible recouvre celle de la culture écrite et des formes de la communication dans le haut Moyen Âge. Voilà en effet un texte réputé sacré, doté donc d'une autorité inaltérable et qu'on ne saurait laisser chahuter par les aléas du temps et les humeurs des copistes. Il faudrait ainsi présumer qu'il était sous le contrôle de gardiens sévères, lorgnant sur toute altération du texte et sur toute mauvaise interprétation. Mais rien n'atteste l'existence de ces gardiens du Temple avant les controverses du XII<sup>e</sup> siècle. Bien pire, la tradition d'un texte aussi massif par la main des copistes est nécessairement cahotante : par ses origines multiples et l'enjeu qu'elle représentait pour des communautés et des traducteurs en concurrence, la Bible était vouée à une présentation flottante. De surcroît, la fatigue des copistes ou leur inattention la destinaient à fourmiller de variantes à l'infini. Il aurait fallu aux évêques, aux conciles et aux empereurs chrétiens une volonté de fer pour surmonter pareils obstacles dans l'Antiquité. Saint Jérôme n'avait pas réussi à imposer sa traduction à ses contemporains. Pourquoi espérer qu'Alcuin y parvienne ? Pourtant l'entreprise d'une révision de la Bible au temps d'Alcuin repose sur une double prétention idéologique dont Jérôme était dépourvu, sinon frustré : celle de la *renovatio imperii* qui rétablit l'empire romain dans une splendeur nouvelle<sup>1</sup>, celle de la réforme du royaume élu, celle qui est imposée par Dieu et les prêtres à Pépin, puis à Charlemagne, les deux nouveaux David<sup>2</sup>, celle qui est enjointe au nouvel Esdras, chargé de promulguer derechef la Loi et de refonder le Temple<sup>3</sup>. Deux écrits fondamentaux, comme on sait, décrivent le programme réformateur, d'une part la grande *Admonitio generalis* de mars 789, d'autre part la circulaire *De*

---

1. Paul Diacre compose un *Epitome* de l'œuvre de Sextus Pompeius : *Epistolae variorum*..., p. 508 (n° 11).

2. Pépin appelé David par le pape : MGH Ep. 1, p. 505 (année 757), p. 652 (année 767). Charlemagne : Alc. Ep., *passim*, par ex. dans la lettre 162 d'Alcuin à Angilbert de Saint-Riquier (p. 260).

3. Sur la référence à Esdras, voir les remarques de R. MARSDEN, *The Text of the Old Testament*..., p. 120-122.

*litteris colendis*<sup>4</sup>. Rome, et non pas Babylone : en d'autres termes, point de réforme sans connaissance. Alcuin le répète à Charlemagne, l'égalise la connaissance de la Bible et des *historiae* séculières lui permettra d'écraser l'infâme Babylone, abandonnée aux démons<sup>5</sup>. Cet enseignement, mis en scène dans le palais d'Ingelheim tel que l'a vu Ermold le Noir, constitue le noyau dur de l'idéologie carolingienne<sup>6</sup>. Voilà ainsi que la Bible n'est pas seulement le livre des chrétiens, mais aussi le livre d'une société<sup>7</sup>. Relire l'histoire de la Bible au IX<sup>e</sup> siècle revient en somme à élucider les enjeux d'une politique aussi éblouissante qu'engagée dans une tentative sans espoir. Mais avant d'en juger, au moins faut-il avoir reconnu l'héritage occidental de la Bible et dressé un état des lieux à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle : alors seulement on peut espérer jauger la double réalité d'une révision alcuinienne de la Bible – est-elle si triomphale qu'on dit, a-t-elle suscité la postérité qu'on croit ?

### Petite histoire du texte biblique jusqu'à Alcuin

L'héritage, c'est la bible latine d'Occident<sup>8</sup>, arrachée à ses sources proche-orientales. Cette Bible latine a une histoire déjà longue, et dange-reusement complexe, à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'Alcuin décide de s'en mêler. Les traductions en latin ont donné lieu à deux types de texte, l'un africain, l'autre européen. Le type africain ancien (K) survit dans l'œuvre par exemple de Cyprien de Carthage (seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle) et dans le Palimpseste de Fleury ; il a été modernisé par la suite, depuis les textes A (représenté par saint Augustin dans son *De civitate Dei*) et S, (expliqué par Tyconius)<sup>9</sup>, jusqu'à un texte africain tardif (C), en usage par exemple chez Primasius d'Hadrumète, au milieu du VI<sup>e</sup> siècle. Viennent alors les recensions européennes, dominées par le type italien : une révision I, conservée miraculeusement dans le Codex Gigas de Stockholm, originaire de Bohême au XIII<sup>e</sup> siècle (Stockholm, Kungliga Biblioteket A. 148, XIII<sup>1/4</sup>). Mais cet essai est bientôt transformé en une autre révision qu'on appelle V, la *Vulgate*. Saint Jérôme en est très fier, il se vante d'avoir reçu vers 398 la visite de

4. Ph. DEPREUX, « Le riforme culturali all'epoca carolingia » ; G. DAHAN, *L'exégèse chrétienne de la Bible...*, p. 164-167 ; L. LIGHT, « Versions et révisions du texte biblique ».

5. *Nam Babylon propter peccata populi daemoniorum deputata est habitatio, ut in prophetis legitur* (cf. Apc 18,2) : Alc. Ep. 174 à Charles, mai 799, p. 289

6. *Poème à Louis le Pieux*, éd. FARAL.

7. « Non... solo il libro dei cristiani, ma...il libro di una società », dit C. LEONARDI, dans *I Vangeli dei popoli...*, p. 93.

8. Sur cette histoire complexe, on se reportera aux travaux récents de Dom P.-M. BOGAERT, « La Bible latine... », de P. MCGURK, « The Oldest Manuscripts... » et de R. GRYSOON dans son édition de l'Apocalypse (*Vetus latina...*) ; sur les bibles alcuiniennes, voir les grandes synthèses de Dom B. FISCHER, *Die Alkuin-Bibel* ; *idem*, « Die Alkuin-Bibel », et « Bibeltext und Bibelreform... ».

9. Sont caractéristiques en particulier du texte de Tyconius les leçons *orichalco Libani* (Apc 1, 15) et *mysterium* (Apc 1, 20) : R. GRYSOON, dans *Vetus latina*, 26/2, p. 88-89. On les trouve par exemple dans l'Apocalypse de Bamberg.

copistes venus d'Espagne pour enregistrer sa traduction<sup>10</sup>. Dès lors, l'affaire est conclue. « À partir du <sup>v</sup>e siècle, la *Vulgate* de l'Ancien et du Nouveau Testament [V, type utilisé en Italie à la fin de l'Antiquité] s'introduit progressivement... dans toute l'Europe occidentale<sup>11</sup> »; ce nouveau texte appelé *Vulgate* concurrence, phagocyte et triomphe sur tous les autres. Les copistes italiens donnent le ton : ils délivrent d'ailleurs le meilleur texte des Évangiles. Pourtant, le tout-puissant sénateur Cassiodore (v. 485-v. 580) n'hésite pas à utiliser dans son exposition de l'Apocalypse une recension africaine de type K, plutôt que la *Vulgate*<sup>12</sup>. Il n'est pas seul.

Les savants wisigoths d'Espagne puisent à pleines brassées dans la *Vulgate*, mais conservent un grand nombre de variantes « vieilles-latines » (sigle T). De ce panachage, l'un des meilleurs témoins est la bible copiée en Espagne au début du <sup>ix</sup>e siècle, et aujourd'hui à l'abbaye bénédictine de la Cava de' Tirreni : on y lit à l'espagnole les Évangiles selon saint Jérôme, agrémentés massivement de leçons antérieures à la *Vulgate*<sup>13</sup>. De ce même vivier sortent les bibles de Théodulphe<sup>14</sup>. Un autre vivier témoigne d'une forte résistance à la poussée vulgatiste : c'est le vaste gisement situé dans le nord-est de la Gaule aux <sup>vii</sup>e-<sup>viii</sup>e siècles (sigle G). Rien d'étonnant à cela, puisque nous voici au cœur du patrimoine pippinide, dans le noyau dur des Carolingiens, la future Lotharingie<sup>15</sup>. L'Apocalypse de Trèves (Trier, Stadtsbibliothek 31), « issue d'un modèle italien du <sup>vi</sup>e siècle », véhicule ainsi, sans broncher, des leçons d'origine africaine au sein d'un texte principalement issu de la *Vulgate*<sup>16</sup>. Il en va de même pour l'Apocalypse de Bamberg, qui reproduit un texte peut-être aussi italien du <sup>vi</sup>e siècle (cf. sur Ap 5,7), sauf dans les parties essentielles où la prudence impose aux savants de disqualifier une eschatologie conséquente (prophétisant un futur à suivre) au profit d'une eschatologie réalisée depuis l'Incarnation du Christ (cf. Ap 4,10). En clair, on ne saurait parler de triomphe de la *Vulgate* hiéronymienne, et le panorama reste plus sombre que ne laissent croire les simplifications outrancières des historiens, trop empressés à tout donner à Jérôme afin de pouvoir hisser Alcuin sur le trône des Pères de l'Église.

---

10. Lettres 71.5 et 75.4.

11. R. GRYSOY, dans *Commentaria minora in Apocalypsin Iohannis*, éd. R. Gryson, (CCSL, 107), Turnhout, Brepols, 2003, p. 21.

12. R. GRYSOY, dans *Vetus latina*, 26/21, p. 85 et dans *CCSL*, 107, p. 107.

13. Stephen PISANO, « Il Vangeli nella Vetus Latina... », p. 35.

14. Sur les bibles de Théodulphe, évêque d'Orléans à partir de 788 et abbé de Fleury en 799, voir M. VIEILLARD-TROIEKOUROFF, « Les bibles de Théodulphe... » On conserve six bibles de Théodulphe, auxquelles auraient dû s'ajouter deux exemplaires perdus. Faute d'espace et de temps, je ne m'étends pas davantage sur ces livres, dont on ne doit pas exagérer l'influence : cf. G. DAHAN, *L'exégèse chrétienne de la Bible...*, p. 166.

15. Roger GRYSOY, dans *Vetus latina*, 26/2, p. 91-92.

16. R. GRYSOY, dans *CCSL*, 107, p. 107 et dans *Vetus latina*, 26/2, fasc. 10, p. 771.

## L'état des lieux à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle

Enfin Alcuin vint. Il doit répondre aux sollicitations de Charles, qui s'inquiète apparemment autant des fondements scripturaires des usages liturgiques (ainsi à propos des heures canoniales) que de correction des livres de l'office<sup>17</sup>. Il dit en 800 à Gisla et Rotrude qu'il n'a pas fini sa bible. Mais à la Noël 801, Alcuin remet solennellement à son nouvel empereur une Bible, l'ensemble des livres divins « réunis dans la sainteté d'un seul corps éclatant et soigneusement corrigés », parce qu'il estime qu'il n'y a pas de plus beau cadeau pour un roi<sup>18</sup>. D'où ce projet est-il venu à Alcuin ? L'intérêt personnel de l'abbé pour les études bibliques ne fait pas de doute. Il ne pratique pas seulement le commentaire. Car, outre ses œuvres exégétiques, on connaît ses préfaces et lettres d'envoi<sup>19</sup>. Il apprécie également les exégèses d'autrui. Vers 790, Joseph Scot lui adresse comme à son maître les 18 livres de son commentaire sur Isaïe<sup>20</sup>. Alcuin porte grand intérêt aussi à la lettre du texte : il demande ainsi à ses élèves de « traquer la vérité hébraïque » ; en ce sens, il faudrait le considérer comme l'un des pères de la nouvelle exégèse historique telle qu'elle est mise en scène dans l'école d'Auxerre quelque trente, quarante années plus tard ; mais les œuvres d'Alcuin prouvent qu'il n'a pas tenu sa promesse trop fidèlement. Pourtant, l'abbé de Tours s'intéresse à la rhétorique, celle tout particulièrement des évangélistes<sup>21</sup>. C'est qu'il connaît les enjeux : la Bible est pour sa génération la source essentielle du droit. Dans une affaire contre Théodulphe d'Orléans, ses arguties invoquent la Bible en premier lieu, les recueils de lois ensuite<sup>22</sup>.

Puissant parmi les hommes, homme de pouvoir et fin lettré, Alcuin ne s'engage pas à la légère dans une entreprise. Il a pu observer les besoins et la façon la meilleure d'y répondre. Longtemps avant la Renaissance, l'Italie est terre de référence. Elle l'est d'autant plus à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle que les Francs ont multiplié leurs incursions vers le Sud et se sont accoutumés à la visiter. Le rapt légal de la statue équestre de Théodoric et son transport de Ravenne à Aix-la-Chapelle en 803 n'illustrent pas que la brutalité des maîtres : Charlemagne parachève la *translatio studii* que son conseiller Alcuin met en œuvre depuis des années. Alcuin veut des bibles

17. Alc. Ep. 304 et 304a, p. 462-463 (à Charlemagne) ; l'*Epistola generalis* prétend imposer l'homélie de Paul Diacre aux églises de l'Empire. Cf. G. DAHAN, *L'exégèse chrétienne de la Bible...*, p. 164-165, n. 4.

18. Alc. Ep. 261, p. 418-419 (à Charlemagne), et Alc. Ep. 262, à rapporter peut-être au manuscrit évoqué dans les *Poetae Latini aevi Carolini* 1, p. 294 ; citée par B. FISCHER dans sa « Die Alcuin-Bibel », p. 217, par M. VIEILLARD-TROIEKOUROFF, « Les bibles de Théodulphe... », p. 345 et par P. PETTMENGIN, « La Bible de Rorigon », p. 79.

19. Cf. Alc. Ep. 251, p. 406-407, pour le commentaire sur l'Éclésiaste ; l'envoi à Gisla et Rotrude du commentaire sur l'Évangile de Jean : Alc. Ep. 213, p. 354-357.

20. Bibliothèque nationale de France, lat. 12154, Corbie, IX<sup>e</sup> siècle ; S. Gallen 254 : cf. Alc. Ep. *Appendix*, p. 483.

21. Alc. Ep. 308, p. 473, à Charlemagne.

22. Alc. Ep. 245, p. 393.

pour le royaume, pour l'empire : il en cherche les modèles en Italie, poursuivant deux principes et une chimère.

### Premier principe : la bible intégrale

Au second tiers du VI<sup>e</sup> siècle, à Vivarium dans le sud de l'Italie, Cassiodore a fait copier trois exemplaires de la Bible latine. L'un d'eux, de grande taille (*codex grandior*), est un pandecte, une bible intégrale réunissant l'ensemble de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ce livre, de toute évidence, a servi de modèle au moins formel sinon textuel pour trois livres jumeaux, trois « pandectes » copiés dans l'extrême nord de l'Angleterre, à Wearmouth et Jarrow sous l'abbé Ceolfrid (689-716)<sup>23</sup>. L'un de ces manuscrits est conservé : c'est la célèbre bible de San Salvatore sul Monte Amiata, sur la voie que les voyageurs du XII<sup>e</sup> siècle appellent la *via francigena*, abandonnée là peut-être peu avant 716 par Ceolfrid lorsqu'il va mourir sur le chemin de Rome<sup>24</sup>. L'aller-retour du pandecte à travers les pays francs n'a évidemment produit aucun effet. Peu avant Alcuin, l'abbé Maurdramme de Corbie (de 772 à 781) fait copier une bible intégrale, mais en douze volumes<sup>25</sup>. À Aix-la-Chapelle, l'évêque Angilram de Metz (mort en 791) confie aux copistes du « Groupe Ada » la réalisation d'une autre bible intégrale, aussi en un grand nombre de volumes. C'était en effet l'usage dominant, tandis que le pandecte, « tout en un » restait exceptionnel. Alcuin n'a donc pas besoin de penser et d'inventer : il voit le modèle romain du pandecte, il imite.

### Deuxième principe : le texte italien

L'influence italienne ne se manifeste pas seulement dans l'aspect massif du pandecte ; elle imprègne le texte biblique. De Wearmouth et Jarrow, elle s'est répandue dans les bibles insulaires, et notamment dans le texte – conservé partiellement, des Évangiles de Durham<sup>26</sup>, celui des Évangiles de saint Cuthbert (mort en 687 : Stonyhurst College, 55), ou les Évangiles de Lindisfarne (London, British Library Cotton, Nero D. IV), dont on peut penser qu'ils descendent en ligne directe d'un exemplaire napolitain. Comme tous les savants des îles, l'auteur du *Commematorium* sur l'Apocalypse (incipit *Multa quidem obscuritas* : insulaire, 2<sup>e</sup> moitié du VII<sup>e</sup> siècle) utilise ainsi un texte mixte, « panaché de nombreuses variantes anciennes, tant

23. S. PISANO, « Il Vangeli nella Vetus Latina... », p. 34 ; voir ce qu'en dit plus justement R. MARSDEN, *The Text of the Old Testament...*, p. 130-139.

24. Firenze, Biblioteca Mediceo-Laurenziana, Amiat. 1, et un manuscrit-frère dont il ne reste que treize épaves dispersées en trois manuscrits de la British Library, Add. 37777 (3 Rg 11, 29-12, 18), Add. 45025 (3 Rg 21,17-IV R 22,13) et Loan 81 (Sir 35,10-37,2). Cf. R. MARSDEN, *The Text of the Old Testament...*, p. 107 sqq., Pl. I et II.

25. Amiens, Bibliothèque municipale ; 5 volumes sont conservés sur les 12 d'origine.

26. Durham, Cathedral Library, A. II.17, du VIII<sup>e</sup> siècle ; ce manuscrit véhicule un texte irlandais, mais il a reçu très tôt des corrections inspirées par la tradition italo-insulaire : R. MARSDEN, *The Text of the Old Testament...*, p. 142.



africaines qu'européennes » et partageant par ailleurs quelques variantes insulaires avec le Livre d'Armagh, mais toujours, lui et ses compères poursuivent l'idéal d'un type *Vulgate* (V)<sup>27</sup>. Voilà ce qu'entend Alcuin lorsqu'il prétend déposer entre les mains de son empereur le recueil des livres saints « soigneusement corrigés ». Il n'est pas question d'orthographe, peut-être pense-t-il à une ponctuation adaptée à la lecture publique dans les églises, à l'office canonial; mais je crois volontiers qu'il prétend reproduire la qualité des sources romaines. Le projet bien évidemment est chimérique, puisque les Romains de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle ne démontrent aucune tendance à l'uniformité des livres bibliques à leur usage. Ils persistent ainsi à associer dans le livre d'Esther les deux traditions vieille-latine et hiéronymienne<sup>28</sup>.

### L'édition alcuinienne : les Bibles d'Alcuin

L'entreprise d'Alcuin s'expose dans les trente-cinq bibles conservées datant de la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle et originaires de Tours ou de la vallée de la Loire (d'une vallée à vrai dire quelque peu élargie pour faire bonne impression) : 11 bibles complètes, 6 incomplètes et des fragments de 18 autres. Parmi ces bibles, deux exemplaires exceptionnels, ceux du comte Rorigon, gendre de Charlemagne (Φ<sup>R</sup> : Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 3, copié à Saint-Martin de Tours vers 835, donné par Rorigon à Saint-Maur de Glanfeuil en 838-839, en tout cas avant sa mort en 841 et transporté en 868 à Saint-Maur-des-Fossés; cf. *Creating*, p. 39-41, n° 3 et Pierre Petitmengin, « La Bible de Rorigon », p. 79-83) et de Vivien, l'abbé laïque de Saint-Martin de Tours, à l'intention de Charles le Chauve (Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 1, « Première Bible de Charles le Chauve »). Hélas, les éditeurs de la *Vetus Latina* (VL) ou de la *Vulgate* (V) n'ont pas exploité toutes ces bibles; ils ont cependant retenu quelques livres essentiels, qui constituent la matière des réflexions qui suivent.

Les spécialistes ont classé les bibles dites alcuiniennes sous le sigle Φ. Tout récemment, Roger Gryson a recouru à six manuscrits Φ pour son édition sublime de l'Apocalypse dans la *Vetus latina* : soit Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 8847 (Tours, vers 800. Cf. *Karl der Grosse*, n° 427 : Φ<sup>E</sup>), London British Library, Add. 10546 (Tours, vers 830-834 : Φ<sup>G</sup>, Bible de Moutier-Grandval), Monza, Biblioteca Capitolare g-1/1 (Tours, vers 800. Cf. *Karl der Grosse*, n° 428 : Φ<sup>M</sup>), Sankt Gallen, Stiftsbibliothek 75 (Tours, vers 802 : Φ<sup>T</sup>), Rome, Biblioteca Vallicelliana B. 6 (Reims, milieu du IX<sup>e</sup> siècle : Φ<sup>V</sup>), Zürich, Zentralbibliothek Car. C. 1 (820-825 : Φ<sup>Z</sup>). Il convient d'ajouter à ces ouvrages deux livres comptant parmi les plus prestigieux qui soient conservés du IX<sup>e</sup> siècle, Bamberg, Staatsbibliothek, Msc. Bibl. I (Φ<sup>B</sup> copiée à Tours ou Marmoutier sous l'abbé Adalard de Saint-Martin, soit entre 834 et 843, précisément 834-837), et Rome, San Paolo fuori le Mura (Reims, vers 870-875 : Φ<sup>P</sup>).

27. R. GRYSOY, dans CSSL, 107, p. 177-178.

28. J.-C. HAELEWYCK, dans *Vetus latina* 7/3, 2003.

Ce sont des livres, comme on sait, de grande taille (environ 500 x 370/400 mm ; St. Gallen 75 mesure 545 x 401 mm), épais d'environ 400 à 450 feuillets, écrits sur deux colonnes d'une cinquantaine de lignes. Leur seul aspect les rattache naturellement aux bibles géantes que Cassiodore évoquait et dont l'un des témoins les plus prestigieux est la Bible de Monte Amiata (Firenze, Biblioteca Mediceo-Laurenziana, Amiat. 1 : sigle A) ; il est non moins clair que ces « bibles de Tours » ont inspiré les concepteurs des bibles atlantes de la réforme romaine du XI<sup>e</sup> siècle, qui pouvaient contempler sur place la Bible dite de Saint-Paul hors les Murs<sup>29</sup>. Les Romains en ont repéré la quintessence. Voici les huit éléments formels qui peuvent caractériser les bibles commandées par Alcuin et son maître Charles, et qu'on retrouve – mutatis mutandis, dans les bibles atlantes de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Le premier est la qualité de pandecte, plutôt que *bibliotheca*, comme s'en vante Alcuin dans le poème d'envoi de l'exemplaire de 801 (il est conservé dans la bible de Rome, Vallicelliana D. 6)<sup>30</sup> ; le second est l'emploi de la minuscule caroline pour le texte biblique ; le troisième, la hiérarchisation des informations signifiantes (par combinaison de capitale rustique, de semi-onciale et de minuscule caroline), le quatrième l'initiale monumentale du F pour la préface de saint Jérôme, le cinquième la présence de tables de canons à la décoration relativement proche d'une copie à l'autre<sup>31</sup>, le sixième a trait à la série des prologues, stabilisée désormais. Le septième est l'ordre des livres qui se conforme à l'*ordo* romain des lectures liturgiques tel qu'il s'est imposé au VIII<sup>e</sup> siècle et auquel Alcuin ne peut rester sourd s'il veut convaincre les Romains des bonnes intentions de Charlemagne<sup>32</sup>. Voilà en définitive l'ultime et principale caractéristique de ces nouvelles bibles : leur disposition selon l'ordre liturgique, celui qui est repris dans les bibles atlantes lors de la réforme dite « grégorienne », durant la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Ainsi la bible de Bamberg, Staatsbibliothek, Misc. Bibl. I, copiée à Tours vers 840 sous l'abbé Adalard (834-843) d'après une bible alcuinienne puisqu'elle porte un bref distique attribuant à Alcuin la paternité de l'entreprise<sup>33</sup>, et la bible géante de Montecassino, Archivio 514, présentent le même ordre des livres bibliques.

La rareté des bibles de Tours contemporaines d'Alcuin incline cependant à la prudence. Alcuin semble en avoir commandé six<sup>34</sup>, mais trois exemplaires seulement parmi ceux qui sont conservés peuvent être attri-

29. Cf. Larry AYRES, dans *Le Bibbie atlantiche*, p. 30-31.

30. D. GANZ, « Mass Production of Early Medieval Manuscripts... », p. 53-62.

31. Cf. Lucina SPECIALE, dans *Le Bibbie atlantiche*, p. 66-67.

32. Les bibles des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècle semblent avoir été réparties sur 9 volumes (Octateuque, Rois, Prophètes, Psaumes, livres de Salomon, Hagiographes, Évangiles, Épîtres apostoliques, Actes et Apocalypse) : c'est l'ordre donné par Cassiodore dans ses *Institutiones*, I, 1-11.

33. *Iusserat hos omnes Christi deductos amore / Alcuinus ecclesiae famulus prescribere libros* : f° 5 v°. Cf. la notice de G. MORELLO, dans *Carlo Magno a Roma*, p. 236-237. Le livre a été donné à Bamberg par l'empereur Henri II (1024).

34. L. LIGHT, « Versions et révisions du texte biblique », p. 61 ; Dom B. FISCHER, « Bibeltext und Bibelreform... », p. 162 ; G. DAHAN, *L'exégèse chrétienne de la Bible...*, p. 165, n. 3.

bués au scriptorium de Tours et datés de son temps (Monza, Biblioteca Capitolare g-1/1, copié à Tours vers 800-805 :  $\Phi^M$ ; Paris Bibliothèque nationale de France, lat. 8847, copié à Tours vers 800, et Sankt Gallen, Stiftsbibliothek 75, écriture ouest-franque de Tours, vers 800-810). Autant dire qu'on ne saurait attribuer au seul Alcuin le mérite d'une pareille réussite. L'excellent expert qu'est Pierre Petitmengin ne s'y est pas trompé : dans les premiers exemplaires, « la qualité artistique n'a pas suivi celle du texte<sup>35</sup> ». Elle s'améliore sous Fridugise (807-823), se déploie sous Adalhard (834-843) et surtout sous Vivien (843-851), trois successeurs d'Alcuin à Saint-Martin. Mais le texte est-il donc si éblouissant ? Dom Quentin pensait que le texte le plus pur de la révision alcuinienne se lisait dans la Bible de Rorigon (838-839), près de quarante ans après les efforts d'Alcuin<sup>36</sup>. Son compère et continuateur, Dom Fischer, n'a pas goûté la dépréciation d'Alcuin. Sans doute est-il bon de faire aujourd'hui le point, et pour cela, je me fonderai sur les signes de révision qu'on peut observer dans quelques textes majeurs de la Bible (Esther, Cantique des Cantiques et Apocalypse), sur les observations de Dom De Bruyne, de Dom Fischer et de Richard Marsden<sup>37</sup>.

Comment qualifier l'entreprise d'Alcuin ? Il ne s'agit en aucun cas d'une traduction à frais nouveaux : dans l'envoi de la Noël 801 à Charlemagne, Alcuin parle d'une correction du texte, qui doit s'étendre aussi à la ponctuation. Il ne s'agit pas davantage d'une édition officielle qui supplanterait toutes les autres : Alcuin n'a jamais censuré les entreprises antérieures – comme celles de Maurdramme de Corbie (abbé de 772 à 781) ou d'Angilram de Metz (mort en 791), et il n'en aurait pas eu le pouvoir. Il ne s'agit pas non plus d'une édition « authentique » : la bible offerte par Alcuin à son maître n'est pas destinée à faire foi, à l'instar d'un *exemplar* qu'on sortirait du trésor pour le recopier, mais elle est destinée à la lecture liturgique dans la chapelle palatine. Les lecteurs doivent pouvoir identifier d'un seul coup d'œil les différents registres textuels, distinguer les préfaces des Pères et la parole de Dieu, le texte sacré : voilà pourquoi les bibles alcuiniennes se signalent par la hiérarchisation si particulière des écritures, qui écrase si fort la simplicité des bibles de Théodulphe<sup>38</sup>.

Allons plus avant dans l'examen des bibles dites de Tours, et voici les enseignements principaux. Il s'agit tout d'abord de bibles délibérément franques, entendons qu'on les a prudemment allégées de nombreuses leçons insulaires (il en reste cependant un bon nombre)<sup>39</sup>. Le matériau uti-

35. P. PETITMENGIN, « La Bible de Rorigon », p. 79.

36. Dom H. QUENTIN, *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate...*, p. 276-280. Voir les nuances apportées par Dom B. Fischer au jugement de Quentin, « Die Alkuin-Bibel », p. 318.

37. Dom DE BRUYNE, « Les anciennes versions latines... » ; Dom B. FISCHER, voir n. 8 ; A. A. NASCIMENTO, dans *Spiritualität im Europa des Mittelalters*.

38. P. PETITMENGIN, « La Bible de Rorigon », p. 80 et le tableau p. 83.

39. Richard MARSDEN a observé que rares sont les leçons spécifiques à certains des manuscrits insulaires qui apparaissent dans l'édition alcuinienne ; mais il remarque aussi

lisé apparaît moins insulaire que continental. Les concepteurs, Alcuin ou son équipe, donnent en outre à leur entreprise une coloration nettement monastique, en faisant choix du Psautier « gallican », ou *iuxta Septuaginta*, en usage dans les monastères continentaux, tandis que Théodulphe, plus séculier et hiéronymien, a préféré le texte « iuxta Hebreos ». Dès environ 800, les bibles appartenant au groupe de Tours s'accordent sur un principe de précaution, un « axiome selon lequel ce ne sont pas les éditions les plus novatrices des textes sacrés qui finissent par s'imposer, mais les compromis les plus sagement dosés entre tradition et modernité<sup>40</sup> ». La *renovatio imperii* exige le retour au classicisme grammatical : on revient donc à la rigueur de la grammaire antique, notamment dans l'emploi des pronoms (Apc 11,7 ; 15,2). Le texte de l'Apocalypse paraît-il désordonné ? On y insère des mots-outils destinés à marquer les césures, les articulations rhétoriques (21,2) et la succession des actions (Apc 16,5 ; 17,18). Et puisqu'il s'agit tout à la fois de liturgie et de prophétie, un mot de plus confirme la performativité du discours et sa maxime désormais fameuse, « quand dire, c'est faire » : « viens et vois », dit l'ange, et Alcuin précise « je vis<sup>41</sup> ».

Sur sa lancée, l'équipe tourangelle ne manque pas une occasion de dresser l'étendard de l'empire. Elle procède à des choix clairement idéologiques sitôt que la Bible latine s'exprime sur le *regnum*. Voici un exemple majeur, celui d'Apocalypse 1,6 où une longue tradition communautaire, antérieure et postérieure, lit que le Christ « a fait de nous un royaume, des prêtres et des puissants » (détenteurs de *potestas*) : *fecit nos regnum et sacerdotes Deo*. La lecture alcuinienne, en milieu franc, consiste à affirmer l'origine divine du *regnum* (celui des lecteurs Francs) : Dieu a élu notre royaume, il l'a doté de prêtres, et en a fait son empire (*fecit regnum nostrum sacerdotes Deo*). Les prêtres de cet empire appartiennent à l'élite des lévites : avec l'apôtre Jean, ils ne sont plus seulement des compagnons (*socius*), mais des héritiers (*particeps*)<sup>42</sup>. Autre observation : le balancement des contraires complémentaires qui fonde la typologie chrétienne, entre Ancien et Nouveau Testament, se prolonge dans l'histoire franque conçue comme opposition et accomplissement de l'histoire païenne : les fréquentes métamorphoses du futur en un présent anhistorique ou un passé simple montrent que là où les chrétiens d'avant Constantin lisaient des promesses à venir, ceux de l'empire franc reconnaissent des réalités acquises<sup>43</sup>.

---

que le texte d'une bible insulaire comme British Library Egerton 1046 ignore les leçons caractéristiques de l'Amiatinus : *The Text of the Old Testament...*, p. 279-280.

40. R. GRYSON, dans *Vetus latina*, 26/2, p. 90.

41. Analogie avec la liturgie (Apc 16,5) avec le langage prophétique (Apc 6,2 – 6,3 – 6,5 – 6,12, également dans la Bible de Cambridge, Fitzwilliam Museum, McClean 5 et dans l'Apocalypse de Bamberg Staatsbibl., Msc. Bibl. 140).

42. Aucune des bibles alcuiniennes ne livre la leçon *frater vester et socius* sur Apc 1,9, attestée en Gaule (manuscrits G) et chez Théodulphe (G<sup>A</sup> et M<sup>M</sup>).

43. Temporalité : passage du futur au présent anhistorique (3,4), au passé simple (4,10 : Fitzwilliam McClean 5 + Bamberg Bibl. 140), ou du présent prophétique au futur historique.

Un mot suffit sur le traitement du Cantique des Cantiques. Alcuin le sait, il est devenu aux VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles un chant de moines et de moniales<sup>44</sup>. Ce caractère a peut-être favorisé le conservatisme du texte, longtemps chargé de leçons antérieures à Jérôme<sup>45</sup>. Les concepteurs des bibles alcuiniennes reprennent le scénario imaginé dans les îles et canonisé par Bède le Vénérable dans son commentaire<sup>46</sup> : ils distribuent le Cantique entre plusieurs personnages, le Christ, l'Église, la Synagogue qui tour à tour prennent la parole dans une scénographie parfaitement réglée, prenant la tournure d'un drame liturgique avant la lettre. En ce sens, ils contribuent à restaurer la Bible comme le code vivant d'une communauté, comme le modèle pour tous ceux qui désirent mener une vie parfaite sur la terre. Les réviseurs francs se rangent ainsi parmi les cohortes des réformateurs, et font autour de 800 comme font leurs successeurs romains dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

### Le triomphe prétendu des « bibles de Tours »

Cela suffit. Encore faudrait-il soupeser le triomphe des bibles alcuiniennes. Je me permets d'inciter à la prudence. Car Alcuin lui-même ne cite pas toujours la Bible selon la révision qui lui est imputée. Entre 797 et 804, il lui arrive d'invoquer l'Apocalypse en des termes qui n'appartiennent ni à sa recension ni au formulaire liturgique : *Dabo ei mannam (ms. T : manna) absconditum, quem nullus novit nisi qui acceperit*<sup>47</sup>. Au moins n'est-il pas persuadé de détenir la seule et bonne voie ; et je ne parle pas ici du commentaire de l'Apocalypse qui lui a été attribué, à tort, dans lequel un lecteur attentif découvre un centon fabriqué d'extraits écrits dans les années 760 par l'italien Ambroise Autpert, de tradition textuelle sans rapport avec la révision tourangelle. Incontestablement, les Bibles de Tours montrent une forte cohérence textuelle ; elles ont été l'instrument d'une tentative d'uniformisation.

Brièvement, retenons qu'il n'était pas besoin d'instaurer un corps de gardiens du Temple : Rome, son pape, ses pompes et ses atours suffisaient à maintenir droite la statue d'une *Vulgate* romaine qui en imposerait aux Francs. S'il y a eu révision, et l'on en discerne en effet depuis longtemps quelques indices, elle procède à un marquage idéologique : elle contribue à illustrer le rôle providentiel du royaume franc et à ancrer celui-ci dans la Rome intemporelle. Quant à dire la date précise de cette révision, avouons tout au plus qu'au vu des manuscrits, elle commence vers 800 ; un esprit

44. Cf. Alc. Ep. 196, p. 324 (à Gisla sœur de Charles et Rotrude). Ct 2, 16 est chanté tous les jours par les moniales, dit Alcuin à une princesse anglaise, abbesse en son pays de Mercie : Alc. Ep. 300, p. 459.

45. E. SCHULZ-FLUGEL, dans *Vetus latina*, X/3, Freiburg, Herder, 1992, p. 2-5, et R. MARSDEN, *The Text of the Old Testament...*, p. 156-157.

46. Amiatinus ; bibles Egerton 1046, etc. : R. MARSDEN, *The Text of the Old Testament...*, p. 283.

47. Alc. Ep. 300, p. 459 (à une abbesse en *Mercia*).

critique ne manquera pas de douter qu'Alcuin en soit l'auteur ou même l'inspirateur. Et si elle n'a pas d'influence reconnaissable avant le règne du jeune Charles le Chauve, ne convient-il pas d'admettre que le rôle du grand abbé de Tours aura été d'orienter le retour à Rome, plutôt que de créer un monstre sans précédent? En ce cas, il aura su se montrer sage. Peut-être les historiens ont-ils été moins avisés que lui. Car le lièvre gît ici : ce que je sais de la tradition textuelle d'un bon nombre de livres bibliques me permet aujourd'hui de douter sérieusement de la bonne fortune de la recension alcuinienne. Son éclat ne brille guère au delà de Tours. Peu avant 820, les moines de Saint-Germain-des-Prés reproduisent sans scrupules une *Vulgate* pré-alcuinienne<sup>48</sup>. Au XI<sup>e</sup> et au début du XII<sup>e</sup> siècle, la bible prétendument alcuinienne ne s'est toujours pas imposée. En ce cas, sans doute faudra-t-il admettre que, hélas, la Bible d'Alcuin n'a vu le jour qu'avec la glose du XII<sup>e</sup> siècle, et qu'elle n'a emporté vraiment la victoire que dans la Bible parisienne des années 1220-1230.

## RESUME

**Pour l'époque carolingienne, la Bible n'est pas seulement le livre des chrétiens, c'est le livre d'une société. Charlemagne et Alcuin étaient très conscients de l'enjeu immense d'un texte biblique bien corrigé. Pourtant la tradition textuelle complexe, du texte africain à la Vulgate en passant par l'Itala, et les aléas inévitables des copistes rendaient la tâche très difficile. Alcuin adopta le principe du pandecte, de l'écriture caroline et de la hiérarchisation des informations essentielles. Il n'est pas sûr que les bibles « alcuiniennes » aient eu l'influence considérable qu'on leur accorde habituellement.**

## ABSTRACT

*In the Carolingian period, Bible is not only the book of the Christians, it is the book of a society. Charlemagne and Alcuin were very conscious of the huge stakes in a well corrected biblical text. However, the complex textual tradition, from African text to the Vulgate through the Itala, and the unavoidable hazards of the copyists made the work very difficult. Alcuin used the principle of the pandect, the caroline script and a hierarchical organization of essential features. It is not sure that "alcuinian" bibles exerted considerable influence as it is currently granted.*

---

48. Il n'en subsiste qu'un volume (Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 11553) : R. MARSDEN, *The Text of the Old Testament...*, p. 151.

